La Bourse d'Études Supérieures CAMARCA de vos enfants

Mode d'emploi

Vous pouvez solliciter cette aide :

- Si vous êtes participant de CAMARCA (régime ARRCO), y compris en cas de chômage.
- Si vous êtes retraité de CAMARCA (régime ARRCO) et qu'elle est votre caisse de retraite complémentaire principale (durée de cotisation la plus longue).
- Si vous êtes orphelin de père et de mère (étudiant bénéficiaire d'une retraite CAMARCA)
- Et, à condition d'être redevable d'un impôt sur les revenus inférieur ou égal à 500 € ou 845 €, pour les personnes en situation de veuvage.
  - ☞ Le montant à prendre en considération est celui indiqué au regard de la ligne « impôt sur les revenus soumis au barème» (éventuellement intitulée ligne 14)

Pour quels enfants ?

- Vos enfants qui suivent des études supérieures et qui sont à votre charge effective **(rattachement fiscal au foyer obligatoire)**, jusqu'à 28 ans maximum.
- Vos enfants en études secondaires uniquement si vous êtes en situation de veuvage.

Pour quelles études ?

- Cycles préparatoires **(statut étudiant obligatoire)** aux grandes écoles,
- BTS, DUT, DEUG, licence, maîtrise, DEA, DESS, Doctorat.
- Diplômes d'écoles supérieures (commerce, ingénieur agricole, etc.)
- Diplômes Spécialisés d'Études Supérieures (Beaux-Arts, architecture, etc.)
- Les études secondaires : classes de 2nde, 1ère, Terminale, CAP (uniquement en situation de veuvage)
  - ☞ Les études peuvent être suivies aussi bien dans un établissement public que privé reconnu par l'État.
  - ☞ Un dossier pour des études en alternance ou en contrat de qualification est recevable (prise en compte des salaires perçus par l'enfant pour le calcul des ressources familiales).
  - ☞ Les études supérieures poursuivies à **l'étranger dans le cadre d'un dispositif ERASMUS ou assimilé** (convention inter-universitaire) sont recevables.
  - ☞

Quand demander votre dossier ? Quand le déposer ?

- ☞ Vous pouvez demander ou télécharger votre dossier (www.groupagrica.com) en tenant compte de la date limite ci-dessous.
- ☞ Vous avez jusqu'au 15 février de l'année scolaire considérée pour le constituer et l'adresser à la **Direction Retraite et Activités sociales d'AGRICA**.

Quel est le délai pour obtenir la bourse ?

- ☞ Environ 6 semaines, à partir du dépôt de votre dossier complet, sauf cas particulier ou dossier incomplet.

Comment est calculée la bourse ?

C'est la Commission des fonds sociaux, composée de vos représentants salariés et employeurs, qui fixe le montant.

Celui-ci est variable en fonction :

- de vos ressources familiales
- des avoirs et capitaux bancaires
- de votre situation familiale
- des frais réels (voir au verso liste des dépenses)
- du bénéfice éventuel d'une bourse d'État ou toute autre aide.

Comment est-elle versée ?

Directement sur votre compte bancaire ou postal, par virement.
Il n'y a pas de paiement direct à l'Établissement scolaire, ni à votre enfant.

Les critères de calcul des aides aux études sont susceptibles d'évolution, à ce titre les subventions accordées peuvent ne pas être identiques d'une année sur l'autre.

La bourse est-elle systématiquement reconduite l'année suivante ?

Non, il faut établir un nouveau dossier à demander à la **Direction Retraite et Activités sociales d'AGRICA**.

La bourse est-elle cumulable avec une bourse d'État ?

Oui.

Cependant, pour l'estimation des frais réellement à charge et le calcul de la bourse, la Commission des fonds sociaux prend en compte le montant d'une bourse d'État ou de toute autre aide obtenue.

Pour tout contact :

0 821 200 800 Service 0,09 € / min + prix appel

E-mail : actionsociale@groupagrica.com

ATTENTION : Dossier incomplet = délai allongé,

voire classement sans suite

IMPORTANT

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'AIDE AUX ÉTUDES	LISTE DES DÉPENSES ET RESSOURCES DE L'ÉTUDIANT – JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PHOTOCOPIES DES JUSTIFICATIFS
⬩ Photocopie de votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) et celui de votre enfant étudiant si déclaration séparée ⬩ Photocopie de votre dernier bulletin de salaire, des notifications de retraites, de chômage, de maladie, d'invalidité ⬩ Etat récapitulatif des avoirs et des capitaux bancaires (document ci-joint à faire compléter auprès de votre organisme bancaire ou d'assurance) ◆ Relevé d'identité bancaire des parents au norme SEPA (sur lequel figure le demandeur) ◇ Certificat de scolarité ◈ Notification des allocations familiales	**<u>Dépenses et frais :</u>** ⬩ Reçu du paiement des frais d'inscription ⬩ 1re quittance de logement (chambre ou appartement, internat, foyer étudiant, cité universitaire) **uniquement en location** ◆ 1re quittance électricité/gaz, assurance logement, impôts locaux ◇ Attestation au régime Sécurité Sociale Étudiant avec indication du montant (études supérieures uniquement) ◈ Facture des frais pédagogiques (livres, matériel et tenues spécifiques liées aux études) ◈ Facture des frais de cantine, transport (uniquement études secondaire veuvage) ***<u>Frais non pris en compte :</u>*** transport, ordinateur, nourriture, vêtements de ville, téléphone, argent de poche **<u>Aides obtenues :</u>** ⬩ Notification d'attribution de l'allocation logement ⬩ Notification d'attribution des bourses d'État et autres aides (MSA, Régions...) * * * *Pour les étudiants effectuant une petite activité ou un stage rémunéré, joindre les photocopies des bulletins de salaires*

ATTENTION : Dossier incomplet = délai allongé, voire classement sans suite

Toutes dépenses déclarées et non justifiées ne seront pas prises en compte dans le calcul de l'aide

Formulaire à utiliser si votre organisme bancaire n'a pas de document préétabli

DETAILS DES REVENUS FINANCIERS

Nom et prénom : _____

REVENUS FINANCIERS par nature	**CAPITAL PLACE**	
	Monsieur	Madame
<u>Epargne liquide :</u> Compte sur livret Livret développement durable Livret d'épargne populaire Livret A Livret B Autre……	 …….. …….. …… …… …… ……	 …….. …….. …… …… …… ……
<u>Epargne Logement :</u> Livret Epargne Logement Plan épargne logement Carrés (vert, bleu, autres) Autre placement selon les banques	 …….. …….. …… ……	 …….. …….. …… ……
Plan d'Epargne Populaire (PEP)	……	……
<u>Compte titres et Plan d'Epargne en Actions :</u> SICAV Fond commun de placement Obligations Actions Dépôt à terme	 …….. …… …… …… ……	 …….. …… …… …… ……
Produit d'Assurance Vie	……	……
<u>Autres</u> (préciser le type de placement) ……	……	……
Total		
Total général		

Cadre réservé à l'organisme bancaire
Date
Cachet (obligatoire)